



## PROPOSITION DE PARTENARIAT

**UN ÉVÉNEMENT MAJEUR  
À NE PAS MANQUER :**

**L'EXPOSITION  
« LE MONTRÉAL DU FUTUR® »  
7e édition**



Photo : Stéphane Brügger ©

**Dates de l'exposition : du 28 mai au 4 juin 2019**

**NOUVEAU LIEU :**

**Le 1250, boulevard René-Lévesque** situé en plein cœur du centre-ville et à proximité de nombreux développements urbains. Les grands espaces au rez-de-chaussée de ce magnifique édifice, l'un de plus prestigieux à Montréal, seront utilisés pour l'exposition. Un chapiteau extérieur est également prévu sur l'esplanade qui donne sur la rue Stanley, avec accès relié au lobby.

**Afin de dynamiser davantage l'événement, le Comité organisateur innove donc cette année avec le choix d'un haut lieu de prestige, de design et d'architecture qu'est le 1250, boulevard René-Lévesque, récipiendaire de plusieurs prix.**

**Description de l'événement :** nous avons le plaisir de présenter la 7<sup>e</sup> édition officielle d'un événement public unique incontournable mettant en valeur les projets en immobilier et en infrastructures (de nature commerciale, résidentielle, mixte, institutionnelle et gouvernementale) qui moduleront le visage de Montréal au cours des prochaines années. Cette activité à ne pas manquer rassemblera un impressionnant nombre de dessins/esquisses, maquettes 3D, et présentations virtuelles empruntés des divers promoteurs, bureaux d'architectes et organismes.

**L'exposition elle-même sera accessible gratuitement aux clientèles du centre-ville et à tous les citoyens pendant la durée de l'exposition du 28 mai au 4 juin 2019.** Des milliers de visiteurs sont attendus au cours de ces journées, dont de nombreuses personnes qui déambulent déjà à chaque jour ou qui travaillent au 1250, boulevard René-Lévesque, ou qui utilisent son grand stationnement intérieur avec une forte affluence en soirée (roulement de la clientèle) lors des événements au Centre Bell de l'autre côté de la rue.

En présence de la communauté d'affaires et des intervenants publics, une soirée VIP de lancement aura lieu le mardi 28 mai 2019 en présence de plusieurs centaines d'invités spéciaux concernés par le développement urbain et économique de Montréal.

**Il s'agit donc d'un événement de qualité avec des retombées médiatiques importantes. Cet événement exclusif permettra aux partenaires de l'événement de démontrer leur leadership à contribuer au développement de Montréal.**



Photo : Stéphane Brügger ©

## LES OPTIONS DISPONIBLES :

### OPTION # 1

PRÉSENTATEUR PRINCIPAL (juxtaposé à Oxford - 1250, boulevard René-Lévesque)  
30 000\$ en contribution monétaire seulement

PAGE 3

### OPTION # 2

PARTENAIRE PLATINE 17 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 4

### OPTION # 3

PARTENAIRE OR 12 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 5

### OPTION # 4

PARTENAIRE ARGENT 7 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 6

### OPTION # 5

PARTENAIRE BRONZE 4 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 7

### OPTION # 6

PARTENAIRE AMI 2 750 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

PAGE 7

### OPTION # 7

CO-PARTENAIRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE  
12 500 \$ en contribution monétaire seulement

PAGE 8

### OPTION # 8

EXPOSANT

PAGE 8

### OPTION # 9

ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE  
225 \$ l'unité / 2000 \$ forfait corpo pour 10 personnes

PAGE 8

---

**FORMULAIRE DE CONFIRMATION**

**PAGE 9**

## OPTION # 1 PRÉSENTATEUR PRINCIPAL : 30 000\$ en contribution monétaire seulement

L'option exclusive de PRÉSENTATEUR PRINCIPAL vous donne une visibilité de haut niveau en tête d'affiche, **juste au-dessus** de 1250, boulevard René-Lévesque (Groupe immobilier Oxford) comme Partenaire Hôte, sur tout le matériel promotionnel prévu.



Photo : Bob Hendriks ©

**Votre LOGO sera donc apposé à titre de PRÉSENTATEUR PRINCIPAL sur tous les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement.**

**Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :**

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à de nombreux contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement. Votre contribution sera également reconnue dans d'autres communiqués diffusés en rappel.
4. **Entrevues garanties**: les organisateurs de l'expo vont utiliser votre porte-parole pour certaines relations médias, pour la préparation de certains articles spécifiques reliés au domaine immobilier et/ou au droit immobilier.
5. **Annonces publicitaires écrites**: placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement en tête d'affiche dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
6. **Site Internet**: votre logo sera très visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif. De plus, les autres partenaires participants seront invités à intégrer le logo officiel complet et l'hyperlien de l'expo sur leurs propres sites web pour ainsi maximiser la visibilité de l'événement et de son partenaire principal.
7. **Campagne de promotion électronique**: de septembre 2018 à mai 2019, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
8. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée de lancement**: votre logo et/ou nom sera véhiculé sur le site de l'expo et lors de cette soirée spéciale (bannières de l'expo, mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, sur les écrans plasmas, etc.). Vous pourrez également mettre vos propres bannières à l'entrée de la soirée d'ouverture.
9. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture**: votre représentant sera considéré comme UN CO-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE LA SOIRÉE et sera traité comme un 'haut dignitaire officiel' et votre logo et le nom de votre représentant seront apposés d'une façon proéminente sur l'invitation et le programme de la soirée. Vous aurez la possibilité de distribuer un dépliant promotionnel lors de la soirée.

### **AUTRES AVANTAGES :**

- Vous bénéficierez aussi d'une **annonce publicitaire pleine-page** dans le programme d'ouverture, et votre représentant sénior aura un mot de bienvenue et sa photo dans ce même programme.
- **Rôle de votre représentant officiel** : lors de la soirée de lancement, votre représentant prendra la parole et coupera le ruban officiel avec les autres dignitaires.
- **Dépliant officiel de l'expo**: un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
- Le comité organisateur vous offre **trente (30) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur de 225 \$ chacun.
- **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un très GRAND espace d'exposition peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavoisement majeur à vos couleurs/signature.
- Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes le fier PARTENAIRE PRINCIPAL.
- **AUTRES AVANTAGES POSSIBLES**: vous bénéficierez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat avec d'autres possibilités à discuter.

## OPTION #2 - PARTENAIRE PLATINE: 17 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE PLATINE sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.



Photo : A.J. Gentile ©

Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégrés systématiquement dans la catégorie des COMMANDITAIRES PLATINE dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: de septembre 2018 à mai 2019, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. Vous bénéficierez aussi d'une **annonce publicitaire demi-page** dans le programme d'ouverture.
9. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture**: votre représentant sera considéré comme un VICE-PRÉSIDENT D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
10. **Dépliant officiel de l'expo**: un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
11. Pour les Commanditaires PLATINE, le Comité organisateur offre **quinze (15) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur de 225 \$ chacun.
12. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace significatif gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition, avec un pavoisement à vos couleurs/signature.
13. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE PLATINE.
14. **AUTRES AVANTAGES POSSIBLES**: vous bénéficierez du privilège d'exploiter davantage votre partenariat avec d'autres possibilités à discuter.

## OPTION #3 - PARTENAIRE OR : 12 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE OR sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.



Photo Bob Hendriks

À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES OR SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES PLATINE.

### Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières partenaires de l'événement.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo sera intégré systématiquement dans la catégorie des COMMANDITAIRES OR dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: de septembre 2018 à mai 2019, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: mentions verbales par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. **Statut spécial additionnel pour la soirée d'ouverture**: votre représentant sera considéré comme un AMBASSADEUR D'HONNEUR DE L'ÉVÉNEMENT et le nom de votre représentant sera apposé d'une façon additionnelle sur l'invitation et le programme de la soirée.
9. **Dépliant officiel de l'expo**: Un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
10. Pour les Commanditaires Or, le Comité organisateur offre **huit (8) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur de 225 \$ chacun.
11. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition.
12. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE OR.

## OPTION #4 - PARTENAIRE ARGENT : 7 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE ARGENT sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo.



Photo : Bob Hendriks ©

À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES ARGENT SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES OR.

### Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Annonces publicitaires écrites**: placement d'annonces écrites avec les partenaires médias. Votre logo et/ou nom seront intégrés systématiquement dans la catégorie des COMMANDITAIRES ARGENT dans ces annonces, à partir du moment où votre commandite est confirmée.
5. **Site Internet**: votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
6. **Campagne de promotion électronique**: de septembre 2018 à mai 2019, on procédera à une promotion électronique (plusieurs courriels) à tous les membres corporatifs et individuels des associations immobilières participantes, ainsi qu'aux exposants, partenaires et autres groupes associés au Montréal du Futur, touchant ainsi tout le domaine des affaires et de l'immobilier à Montréal.
7. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: mention verbale par le maître de cérémonie, logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
8. **Dépliant officiel de l'expo**: un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
9. Pour les Commanditaires Argent, le Comité organisateur offre **cinq (5) billets gratuits** qui vous sont offerts pour la soirée de lancement, une valeur de 225 \$ chacun.
10. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition.
11. Vous bénéficiez du **droit d'utiliser le logo LE MONTRÉAL DU FUTUR** dans vos propres communications en ajoutant que vous en êtes un fier PARTENAIRE.

## OPTION #5 - PARTENAIRE BRONZE : 4 500 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE BRONZE sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo. À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES BRONZE SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES ARGENT.



### Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Site Internet**: votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
5. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
6. Lorsque l'espace le permettra, les logos des partenaires Bronze seront aussi inclus dans les **annonces publicitaires écrites**, ou mentionnés avec leurs noms.
7. **Dépliant officiel de l'expo**: un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
8. Pour les Commanditaires BRONZE, le Comité organisateur offre **trois (3) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur minimum de 225 \$ chacun.
9. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition. 5 PROJETS (maximum) PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉS DANS LA CATÉGORIE BRONZE.

## OPTION #6 - PARTENAIRE AMI : 2 750 \$ en contribution monétaire ou en produits & services

Le LOGO (et/ou nom) de votre entreprise sera apposé à titre de PARTENAIRE AMI sur les éléments promotionnels reliés à l'exposition et à la soirée de lancement de l'expo. À NOTER LES LOGOS DES COMMANDITAIRES AMI SERONT POSITIONNÉS EN DIMENSION PLUS PETITE QUE LES LOGOS DES COMMANDITAIRES BRONZE.

### Vos bénéfices promotionnels sont les suivants :

1. **Affiche officielle** de l'exposition: une affiche en couleur de 24 X 36 pouces sera imprimée et placée partout en ville pour annoncer l'exposition.
2. **Invitations de la soirée de lancement** de l'expo: les invitations seront envoyées à plusieurs contacts de la communauté des affaires, aux exposants, aux commanditaires et aux membres des associations immobilières participantes.
3. **Relations médias / Communiqués de presse**: votre nom sera apposé sur le communiqué de presse de l'expo qui sera émis par les organisateurs de l'événement.
4. **Site Internet**: votre logo sera visible sur le site web de l'événement avec un hyperlien dirigé vers votre site corporatif.
5. **Visibilité spéciale lors de l'expo et lors de la soirée officielle de lancement**: logo placé sur les panneaux de remerciements à l'entrée, et sur les écrans plasmas.
6. Lorsque l'espace le permettra, les logos des partenaires AMI seront aussi inclus dans les **annonces publicitaires écrites**, ou mentionnés avec leurs noms.
7. **Dépliant officiel de l'expo**: un dépliant en couleur en format de poche sera imprimé et distribué à tous les visiteurs de l'expo et à l'avance dans des endroits clés à Montréal.
8. Pour les Commanditaires AMI, le Comité organisateur offre **deux (2) billets gratuits** pour la soirée de lancement, une valeur minimum de 225 \$ chacun.
9. **Espace d'exposition**: si vous le désirez, un espace d'exposition gratuit peut être mis à votre disposition dans l'aire de l'exposition. UN MAXIMUM DE 3 PROJETS PEUVENT ÊTRE PRÉSENTÉS DANS LA CATÉGORIE 'PARTENAIRE AMI'.



## **OPTION # 7 - CO-PARTENAIRE EN TITRE DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE : 12 500 \$ en contribution monétaire seulement**

- Cette option vous donne une excellente visibilité sur le matériel promotionnel prévu. Votre **LOGO sera apposé dans le titre même de la soirée d'ouverture**, et sur les éléments promotionnels spéciaux reliés à la soirée d'ouverture de l'expo. Votre logo sera positionné d'une façon systématique pour mettre en évidence que vous êtes spécialement associés à la soirée d'ouverture.
- De plus, vous bénéficiez des **mêmes avantages que le COMMANDITAIRE OR** (voir page 5).
- Également, **vous aurez le droit de placer votre propre pavoisement** (bannières autoportantes) sur le site de la réception.

## **OPTION # 8 – EXPOSANT**

- **1 PROJET : 650\$ (+ taxes)** avec 1 billet gratuit pour la soirée d'ouverture
- **2 PROJETS : 1 100\$ (+ taxes)** avec 2 billets gratuits pour la soirée d'ouverture
- **3 PROJETS : 1 600\$ (+ taxes)** avec 3 billets gratuits pour la soirée d'ouverture

*Au-delà de trois projets, il faut SVP devenir partenaire BRONZE, ce qui vous permettra d'exposer jusqu'à 5 projets différents et obtenir aussi de la visibilité officielle avec votre logo.*

## **OPTION # 9 - ACHAT DE BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE**

Vous pouvez aussi acheter des billets pour la soirée d'ouverture du mardi 28 mai 2019 :

- 225 \$ par billet
- ou le forfait corpo à 2000 \$ incluant 10 billets avec le logo de la compagnie dans le programme souvenir, les panneaux de remerciements et sur les projections vidéo.

## EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR' – 7<sup>e</sup> édition, mai 2019 FORMULAIRE DE CONFIRMATION DE PARTENARIAT

ORGANISATION PARTENAIRE \_\_\_\_\_  
CONTACT \_\_\_\_\_  
ADRESSE COMPLÈTE \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE \_\_\_\_\_ TÉLÉCOPIEUR \_\_\_\_\_  
COURRIEL \_\_\_\_\_ SITE WEB \_\_\_\_\_

Oui, nous confirmons notre statut de partenaire officiel de l'EXPOSITION 'LE MONTRÉAL DU FUTUR 6e édition' (veuillez cocher) :

- OPTION # 1 PRÉSENTATEUR PRINCIPAL
- OPTION # 2 PARTENAIRE PLATINE
- OPTION # 3 PARTENAIRE OR
- OPTION # 4 PARTENAIRE ARGENT
- OPTION # 5 PARTENAIRE BRONZE
- OPTION # 6 PARTENAIRE AMI
- OPTION # 7 CO-PRÉSENTATEUR DE LA SOIRÉE D'OUVERTURE

OPTION # 8 EXPOSANT :

- 1 PROJET
- 2 PROJETS
- 3 PROJETS

OPTION # 9 ACHAT BILLETS SOIRÉE D'OUVERTURE

- \_\_\_\_\_ billets individuels X 225 \$ = \_\_\_\_\_ \$
- forfait corporatif de 10 billets avec visibilité ciblée

GRAND TOTAL : \_\_\_\_\_ \$

À NOTER QUE TOUS LES MONTANTS SONT APPLICABLES AUX TAXES DE VENTE TPS-TVQ.

**DÉGAGEMENT EN CAS D'ANNULATION** Le commanditaire monétaire de Montréal du Futur 2019 s'engage à verser 100% du montant stipulé selon le niveau de partenariat choisi par ce commanditaire à GESTION VILLES DU FUTUR avant la tenue de l'événement en mai 2019. Si jamais l'événement est annulé pour une raison valable à la discrétion conjointe de Gestion Villes du Futur et du Groupe Immobilier Oxford, en partenariat avec Robert J.Vézina/RJV Communications (initiateur, propriétaire de la marque de commerce et organisateur en chef), le commanditaire comprend que l'argent de la commandite déjà versé à GESTION VILLES DU FUTUR sera utilisé par le comité organisateur pour payer toutes les dépenses encourues à date dans la préparation de l'événement, sans remboursement automatique au commanditaire. Une raison valable d'annulation serait par exemple : force majeure, problème de sécurité important sur le site mettant en dangers les visiteurs, manque important de projets à exposer en cas de ralentissement majeur de l'économie d'ici à mai 2019, ou autre raison valable évidente. Selon le standard de l'industrie, le commanditaire aura d'ailleurs déjà obtenu de la visibilité en échange de sa commandite sur les divers outils promotionnels produits en cours de réalisation du projet à la date de signature de la présente jusqu'à mai 2019 (documents de partenariats, annonces diverses, site web, communiqués, envois d'information à l'industrie par courriel). Aussitôt qu'une commandite est confirmée, le logo et/ou le nom du commanditaire commence à être diffusé immédiatement sur tous les éléments promotionnels pertinents, ce qui équivaut à de l'achat promotionnel non remboursable. Par ailleurs, si après le paiement de toutes les dépenses pertinentes par GESTION VILLES DU FUTUR à la date d'annulation, il reste un revenu en balance, cette balance sera retournée aux divers commanditaires au pro rata de l'importance originale de leur contribution. Si applicable, les produits/services non utilisés seront également retournés aux commanditaires pertinents.

SIGNATURE AUTORISÉE: \_\_\_\_\_

Les chèques doivent être émis au nom de GESTION VILLES DU FUTUR et envoyés au 2259 avenue Old Orchard, Montréal (Québec) H4A 3A7. Vous recevrez une facture officielle de Gestion Villes du Future Inc.

Pour plus de renseignements sur l'expo, prière de communiquer avec Monsieur Robert J. Vézina au 514 875-1353 poste 205 [rjv@rjvcom.com](mailto:rjv@rjvcom.com)  
Votre logo en haute qualité EPS vectoriel doit être envoyé à : [rjv@rjvcom.com](mailto:rjv@rjvcom.com)